

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 24 NOVEMBRE 2025 A 20H15



COMMUNE DE FORMIGUERES

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-quatre novembre à 20h15, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur VAILLS Serge, Premier Adjoint,

PRESENTS : S. VAILLS, V. PICHEYRE, J. CORREIA, R. VILALTA, A. COMPAGNON

ABSENTS : P. PETITQUEUX, P. MIRAN, J. LAUBRAY, F. BADIE

PROCURATIONS : F. BADIE à R. VILALTA, P. MIRAN à V. PICHEYRE

SEANCE PRESIDEE PAR : R. VILALTA

EN EXERCICE : 9

Monsieur le Premier Adjoint ouvre la séance.

Il a été, conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection du secrétaire pris dans le sein du Conseil : R. VILALTA

I. ORDRE DU JOUR

1. Validation du lancement du marché navette
2. Admissions en non-valeur budget communal principal
3. Admissions en non-valeur budget eau et assainissement
4. Délibération portant adhésion à la convention de participation santé souscrite par le CDG66
5. Délibération pour l'instauration d'une participation au financement des contrats labellisés des agents

II. DELIBERATIONS

1.	LANCEMENT D'UN ACCORD-CADRE A MARCHES SUBSEQUENTS POUR DES PRESTATIONS DE TRANSPORT COLLECTIF EN NAVETTES AVEC CHAUFFEUR	2025-D101
----	---	------------------

APPROUVÉ A L'UNANIMITÉ

2.	ADMISSIONS EN NON-VALEUR BUDGET COMMUNAL PRINCIPAL ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION 2025-D094 DU 19/11/2025.	2025-D102
----	---	------------------

APPROUVÉ A L'UNANIMITÉ

3.	ADMISSIONS EN NON-VALEUR BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION 2025-D095 DU 19/11/2025.	2025-D103
----	--	------------------

APPROUVÉ A L'UNANIMITÉ

4.	DELIBÉRATION PORTANT ADHESION A LA CONVENTION DE PARTICIPATION SANTÉ SOUSCRITE PAR LE CENTRE DE GESTION DES PYRENEES-ORIENTALES ET INSTAURATION D'UNE PARTICIPATION FINANCIERE AUX CONTRATS ET REGLEMENTS SOUSCRITS DANS LE CADRE DE CE DISPOSITIF.	2025-D104
-----------	--	------------------

APPROUVÉ A L'UNANIMITÉ

5.	DELIBÉRATION POUR L'INSTAURATION D'UNE PARTICIPATION AU FINANCEMENT DES CONTRATS ET REGLEMENTS LABELLISES DES AGENTS DE LA COLLECTIVITE POUR LE RISQUE SANTE	2025-D105
-----------	---	------------------

APPROUVÉ A L'UNANIMITÉ

Séance levée à 20h46.

Fait à Formiguères le 27 novembre 2025.

Publication après validation en séance.